

Accusé de réception en préfecture  
060-216004945-20220305-2022-23-DE  
Date de télétransmission : 11/03/2022  
Date de réception préfecture : 11/03/2022

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	23

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE  
8, Place de l'Eglise  
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 MARS 2022

Nombre de membres : 23  
En exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 21

Le 5 Mars 2022 à 9h30  
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :  
24 Février 2022

Date d'affichage :  
24 Février 2022

**PRESENTS :** SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, ROBERT Bruno, ZITO Josette, RIFFET Michel, BOULE Annie, CAVROS Henri, ESPOSITO Laetitia, POUSSON Fanny, LUKUNGA Joseph

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur ADDOENI Léon qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel  
Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique  
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine  
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi  
Madame CHEVALIER Christine qui a donné pouvoir à Monsieur LUKUNGA Joseph  
Mesdames HAMARD Angèle et MASSAU Fatima

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

Date de convocation : 24 Février 2022

Date d'affichage : 24 Février 2022

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT), dans son article L.2312-1, faisant obligation aux collectivités de plus de 3500 habitants d'organiser, dans les deux mois qui précèdent l'examen du Budget Primitif, un débat d'orientation budgétaire (DOB).

Considérant que l'objectif est de permettre aux membres du Conseil Municipal de connaître les orientations budgétaires pour l'année de l'exercice.

Considérant qu'il est pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante comme en disposent les articles L.2312-1 et L.332-1 du CGCT. Cette délibération doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante.

Après un large débat, les membres du Conseil Municipal DONNENT ACTE des orientations Budgétaires proposées.

Rapport d'orientation Budgétaire joint à la présente délibération.

Fait et délibéré le 5 Mars 2022,  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Dominique SMAGUINE



Accusé de réception en préfecture  
060-216004945-20220305-2022-23-DE  
Date de télétransmission : 11/03/2022  
Date de réception préfecture : 11/03/2022

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ASSAINISSEMENT 2022

Estimation pour les montants 2021, les comptes ne seront définitifs qu'après édition des comptes de gestion

Fonctionnement	2021
Dépenses 2021	28955,32
Recettes 2021	40621,25
Excédent 2020 reporté	73.222,81
Résultat de fonctionnement 2021	+ 84.888,74 A reprendre au BP 2022

Investissement	2021
Dépenses 2021	1201399,42
Recettes 2021	960129,64
Excédent 2020 reporté	433401,64
Résultat investissement 2021	+ 192 131,86 A reprendre au BP 2022

Soit un résultat excédentaire du CA 2021 de 277 020,60 €

Et avec reprise des RAR 2021 de : - 37275,34 + 190773 = + 153 497,66 €

Soit un résultat définitif de : +430518,26 €

A noter que la reversement de la subvention Budget Communal n'a pas été versé car nous étions dans l'attente du versement de subvention non perçues en 2021 de l'agence de l'eau.  
Cette dépense sera donc à nouveau inscrite au BP 2022 et viendra donc abonder en recette le Budget communal.

Résultat net d'investissement :

Résultat 2021 :	+192 131,86 €
RAR Dépenses 2021 :	+ 37 275,34 €
RAR Recettes 2021 :	+ 190 773,00 €

Résultat Net d'investissement avec Incidence RAR : + 345.629,52 €

Il n'y a donc pas de nécessité de procéder à une écriture d'affectation du résultat.

### EMPRUNTS

A noter au 01.01.2022, l'impact du nouvel emprunt souscrit de 900000 € annuité de 41.813 € se décomposant en intérêts de 10378,50 € et 31 433,89 € en amortissement

Nous avons également deux annuités d'emprunts de l'agence de l'eau pour 3753,53 € et 2792,53 € à taux zéro.

A noter qu'en 2022 nous encaisseront la taxe de raccordement pour les nouvelles constructions : Budget estimé 300.000 € a minima, nous inscrivons donc une recette prévisionnelle de 20000 euros Et procéderons dans l'année à des décisions modificatives pour inscrire les ajustements de recettes à venir .

### AFFERMAGE :

Impact de la hausse de la taxe de 2021 : 57652 de recettes 2021 perçues en 2022  
Recettes prévisionnelles à percevoir en 2023, pour les taxes de 2022 pour 116500 €.

A noter que la SAUR a constaté une baisse de consommation.

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2022 : Ne sont prévus que des frais d'étude pour le réaménagement de la Rue de Billy, Rue du Vert Buisson et trottoirs Nationale 330. Ces travaux seront programmés sur plusieurs années et financer pour partie par les taxes de raccordement, l'augmentation des recettes de la SAUR actée en 2021 et les subventions des organismes habituels.**